Commune de HOUSSEN

Bulletin de liaison municipale

S'DORF BLÄT

Mars 2021
N°210

http://ville-houssen.over-blog.fr
Distribué par les Conseillers Municipaux

Agenda Mars – Avril 2021

Mardi 16 mars 2021, à 20h00, Mairie : Commission d'urbanisme
Vendredi 09 avril 2021, à 20h00, Mairie : Conseil Municipal
Mardi 20 avril 2021, à 20h00, Mairie : Commission d'urbanisme

URBANISME

Pour toutes questions relatives à l'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux ou autres demandes), il convient au préalable de contacter les services de la mairie au **03.89.41.11.85** ou par courriel à l'adresse **mairiehoussen@yahoo.fr**, avant de vous présenter au guichet. De cette façon, soit la réponse pourra vous être apportée, soit un rendez-vous vous sera proposé.
Merci de votre compréhension.

RÉPARATION DU PONT SUR LA FECHT

RD4 BENNWIHR-GARE

Des travaux de réparation du pont vont démarrer le 29 mars prochain, pour une durée de 3 mois. Ces travaux se dérouleront en 2 phases, sur chaussée et sous chaussée.
La circulation sera autorisée dans le sens Bennwihr vers Houssen.
Le sens Houssen vers Bennwihr sera dévié à partir de la zone d'activités de Bennwhir-Gare (au niveau de la poissonnerie « le Chalutier »), sur la RD83 et la RD415.
Merci de votre compréhension.

CANDIDATURES JOBS D'ÉTÉ

Si vous souhaitez travailler au sein du service technique municipal cet été, n'oubliez pas de déposer vos CV et lettres de motivation en Mairie.
Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- résidant dans la commune,
- avoir plus 18 ans,
- être titulaire du permis de conduire.

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DU COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOUSSEN

SEANCE DU 05 FÉVRIER 2021

Mur antibruit coté Est

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de remplacement des deux murs anti-bruit situés le long de RN83, coté EST (Chapelle) émanant de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Une surface de 425 ml est à considérer (contre 225 ml côté Ouest).

Les études acoustiques vont démarrer prochainement. Différents points de mesures seront positionnés entre le passage inférieur et la rue du Buhlfeld.

La réalisation des travaux sera programmée en deux phases pour limiter les contraintes sonores et routières. La gêne sonore sera plus importante pour la réfection de ces murs que pour celui à l'Ouest (vents dominants, réverbération du bruit du mur Ouest, murs actuels entiers (pas de démontage partiel) et durée plus longue de travaux).

Les travaux devraient débuter en janvier 2022 et durer un an. Le financement sera assuré par la CEA. Une enveloppe globale de 3 000 000 € a été dédiée à cette opération, à ce jour 1 200 000 € ont déjà été utilisés pour l'ouvrage situé côté Ouest.

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE):1061 (de 15 à 64 ans)	Décembre	Janvier	Février
Femmes	44	41	40
Hommes	53	51	55
Total	97	92	95
Demandeurs d'emploi indemnisés	78	78	77
Demandeurs d'emploi non indemnisables	19	14	18

ANIMATIONS ÉTÉ 2021

Les animations Eté 2021 auront lieu du **12 juillet au 29 août 2021**, sous réserve des nouvelles dispositions gouvernementales liées à la COVID-19 et en fonction de l'évolution de la crise sanitaires

Elles s'adressent aux jeunes nés entre le **1er janvier 2003 et le 31 décembre 2016**.

Des modifications ont été apportées au bénéfice des familles. En effet, à partir de cette année, les familles n'auront plus à procéder à une pré-inscription en Mairie (plus de tirage au sort déterminant l'ordre de passage aux inscriptions).

A partir du **15 mai 2021**, toutes les familles intéressées par les Animations Eté peuvent s'enregistrer (sans obligation d'inscription) directement en ligne sur la plateforme Colmar & Moi, en saisissant leurs coordonnées (enfants et parents responsables des enfants).

L'accès sera possible à partir du site de Colmar Agglomération : www.agglo-colmar.fr, via un lien spécifique.

La brochure sera mise officiellement en ligne sur cette même plateforme à partir du **15 mai 2021**. Toutes les informations utiles et nécessaires concernant les activités proposées par les associations figureront dans la brochure, qui pourra être consultée par toutes les familles.

Pour tout renseignement complémentaire, les coordonnées des associations seront disponibles en fin de brochure.

Inscription aux stages :

A partir du 15 juin 2021 et jusqu'à la fin du mois d'août 2021, les familles procèderont aux inscriptions et aux paiements en ligne des stages choisis.

Renseignements :

Mairie de Colmar, 1 place de la Mairie BP 50528 68021 COLMAR Cedex,

Direction des sports : 03.89.20.67.93 ou vesna.peris@colmar.fr

CONCOURS DE DESSIN

DESSINE SUR LE THÈME DE PÂQUES

La Commune de Houssen organise un concours de dessin pour les enfants du village qui ont entre 3 et 15 ans (1 seul dessin par enfant).

3 catégories proposées : 3-6 ans, 7-10 ans, 11-15 ans.

Pâques c'est la fête du printemps...cloches, lapins, poules, œufs ....
Surprends-nous avec tes couleurs et ton imagination et dépose nous en Mairie un beau dessin de Pâques avant le 2 avril 2021 (au format A4).

Le jury se réunira au cours de la première quinzaine d'avril pour désigner les meilleurs dessins selon les catégories (un gagnant par catégorie d'âge).

Les gagnants auront la chance de voir figurer leurs dessins dans le prochain S'Dorf Blät ainsi que sur la page Facebook de la Mairie de Houssen.

Les dessins seront ensuite exposés en Mairie.

N'oublie pas de joindre à ton dessin le bulletin de participation.

Les participants autorisent par avance que leur dessin fasse l'objet d'une exposition, que les dessins soient photographiés pour une diffusion dans le bulletin communal ainsi que sur les réseaux sociaux.

Bonne chance aux participants !

Pour plus d'informations : Nadège Hoffmann 06.25.63.22.63

BULLETIN DE PARTICIPATION

A joindre au dessin

Coordonnées du participant

Nom : .....
Prénom : .....
Age : .....
Téléphone : .....
Email : .....

Coordonnées du représentant légal

Nom : .....
Prénom : .....
Téléphone : .....
Email : .....

Autorisation parentale :
J'autorise la participation au présent jeu de l'enfant mineur dont les coordonnées figurent ci-dessus et dont je suis le représentant légal.

Fait à le

Signature du représentant légal

ORDRE NATIONAL
DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

245012100

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN
annonce l'ouverture du cabinet de :

MADAME JADE HUBER

Masseur-kinésithérapeute

24, rue de Lattre-de-Tassigny
68125 HOUSSEN

Tél. : 03 89 27 92 99 - kinehoussen@gmail.com
Prise de rendez-vous en ligne sur le site : www.maiia.com

Masseur-Kinésithérapeute

JOYEUSES PÂQUES !